



Questions/Réponses : Le soutien d’Eurojust dans la lutte contre le terrorisme

Eurojust: L’interlocuteur unique et privilégié dans la lutte contre le crime transfrontalier

Combien de dossiers de terrorisme sont traités à Eurojust ?

En 2017, Eurojust a géré 4125 dossiers dont 2550 nouveaux dossiers, ce qui représente une augmentation d’activité de plus de 10% par rapport à l’année précédente.

Le nombre de dossiers de terrorisme pour lesquels Eurojust apporte son assistance à la demande des autorités judiciaires nationales ne cesse de croître. Eurojust a été saisi notamment dans les dossiers suivants (y compris des dossiers impliquant des Etats tiers) : Le vol MH17, des attentats du Bardo et de Sousse en Tunisie, l’attaque dans le Thalys, les attentats de Paris et Saint-Denis, Bruxelles et Zaventem, Nice, Berlin, Stockholm, Barcelone et Cambrils ainsi que Turku en Finlande.

Activité en matière de terrorisme à Eurojust

Entre 2014 et 2018 (chiffres au 30.09)

2015	2016	2017	2018 (au 30.09)
Nombre de dossiers de terrorisme			
41	67	87	61 (au 30.09)
Nombre d’équipes communes d’enquêtes			
3	4	12	0 (4 toujours en cours)

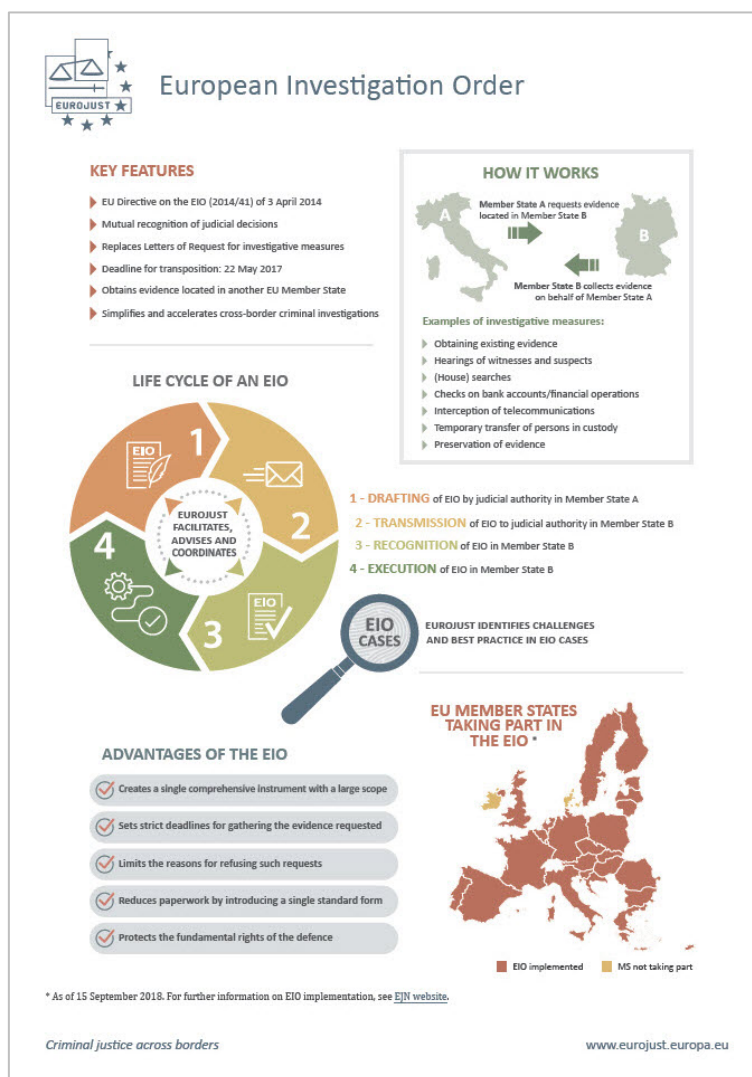
Quelques chiffres

Si le nombre de dossiers ouverts à Eurojust en matière de terrorisme ne représente que 3.4% des dossiers ouverts en 2017 (en comparaison, les dossiers de fraude et d’escroquerie représentaient 27.5% de l’activité), l’investissement humain, technique et logistique dans ses dossiers est très important, étant rappelé que la dimension terroriste peut également se retrouver dans un dossier de blanchiment d’argent ou de crime organisé.

En 2017, **12 équipes communes d’enquêtes** (ECE) ont été signées sous l’égide d’Eurojust en matière de terrorisme. Les ECE constituent un cadre de coopération spécifique permettant un échange direct d’informations et d’éléments de preuve. Elles peuvent être bilatérales (deux Etats membres) ou multilatérales (plus de deux Etats concernés). Les Etats tiers (hors UE) peuvent également participer à des ECE en matière de terrorisme par exemple La Suisse, l’Ukraine, l’Australie et la Malaisie.

En quoi les dossiers de terrorisme diffèrent-ils des autres dossiers ?

Les dossiers de terrorisme sont généralement très complexes et ils nécessitent une coopération judiciaire multilatérale que seule l'Agence Eurojust est en capacité d'offrir. Eurojust est un support de coopération opérationnelle qui facilite les échanges d'informations entre les autorités judiciaires compétentes ainsi que l'exécution de demandes d'entraide, et des mandats d'arrêt européens. Eurojust dispose cette année d'un budget spécifique de 1.4 M€ qui permet d'assurer le financement des équipes communes d'enquêtes.



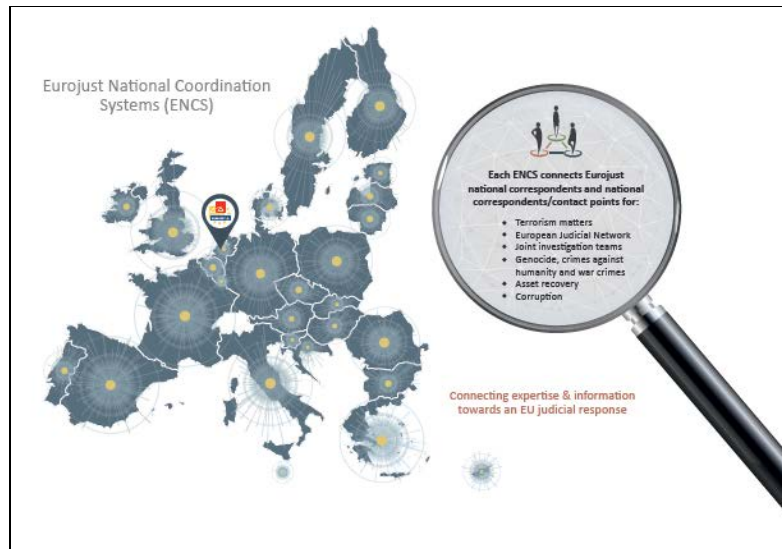
Quel a été le rôle récent d'Eurojust en matière de lutte contre le terrorisme ?

L'Union Européenne a identifié et renforcé les quatre piliers du contre-terrorisme à savoir : prévention, protection, poursuite et réaction afin de faire face à la vague de violence terroriste qui a sévi en Europe. Le rôle d'Eurojust s'en est donc trouvé renforcé, de même que la confiance que les Etats membres lui portent désormais pour faciliter la coopération et la coordination dans les dossiers de terrorisme.

A la suite des attentats de Madrid en 2004, le réseau des correspondants nationaux antiterrorisme pour Eurojust (NCT) s'est développé de manière significative. Il permet de partager entre professionnels les expériences et les bonnes pratiques en matière de lutte contre le terrorisme. Actifs depuis 2005, les correspondants antiterrorisme peuvent servir de point de contact pour faciliter la coopération judiciaire.

Le réseau qui se réunit chaque année à Eurojust, se concentre depuis 2013 sur le phénomène des combattants terroristes étrangers, sur la prise en charge des victimes d'actes terroristes, et la collecte d'éléments de preuves sur une zone de conflit.

Le réseau des correspondants nationaux antiterrorisme fait partie intégrante du système national de coordination Eurojust (SNCE), dont l'objectif est de coordonner les actions des autorités nationales et d'Eurojust.



Quelle coopération entre Eurojust et Europol en matière de contre-terrorisme ?

Eurojust travaille en collaboration avec Europol afin d'améliorer l'échange d'informations dans les dossiers de terrorisme. Un magistrat spécialisé dans la lutte contre le terrorisme a été détaché par Eurojust auprès du « European Counter Terrorism Center » (ECTC) d'Europol.

Que publie Eurojust en matière de contre-terrorisme ?

Eurojust publie :

Depuis 2013 des rapports sur les combattants terroristes étrangers (annuel)

Depuis 2008, Terrorism Convictions Monitors (annuel),

Depuis 2006, analyses ad hoc de jugements rendus dans des affaires de terrorisme

Un manuel relatif à l'utilisation des armes chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et des explosifs (CBRN-E), et deux lettres d'information (2009 and 2017).

Pour plus d'information:

www.eurojust.europa.eu

Eurojust Corporate Communications Unit:

media@eurojust.europa.eu